

**Résultat du vote électronique du CA FFG organisé du 9 au 23 novembre 2019
sur la réévaluation à l'échelle de niveau FFG des joueurs de go ayant obtenu
le titre de joueurs professionnels de l'EGF**

Rédacteur : Luc Ronayette

Vérificateurs : les membres du CA

16 membres du CA FFG sur 18 ont participé à ce vote (un membre du CA ne s'est pas exprimé et, à la date du vote, la Ligue du Grand Nord n'a toujours pas de président membre de droit du CA FFG).

Le vote fait suite à l'obtention par Tanguy Le Calvé de son titre de joueur professionnel 1p de l'European Go Federation et sa réévaluation à l'échelle de niveau européenne au niveau 7d comme 5 des 6 professionnels EGF avant lui (1 sur 6 était déjà 7d lorsqu'il a obtenu son titre).

Les organes fédéraux suivants ont été consultés par le CA pour avis :

- Commission de la réévaluation,
- Commission compétitions,
- Responsables Echelle de niveau.

Les membres du CA ont eu la possibilité d'exprimer et de modifier leurs choix durant toute la durée du vote qui a été organisé selon les termes définis par l'article 18.7 du règlement intérieur.

Le vote a été organisé autour de 3 questions :

Question 1 : Êtes-vous pour ou contre la réévaluation des joueurs professionnels 1p au niveau 7d (soit 650 points) à l'échelle FFG ?
Pour : 9
Contre : 5
Abstention : 2

Question 2 : Êtes-vous pour ou contre la réévaluation de Tanguy au 19/05/2019, date où il a remporté le 5th European Pro Qualification 2019 ?
Pour : 8
Contre : 7
Abstention : 1

Question 3 : Êtes-vous pour ou contre l'instauration d'une nouvelle règle FFG pour à l'avenir réévaluer 7d tout joueur promu 1p ?
Pour : 9
Contre : 6
Abstention : 1

En conséquence, suite à ce vote, il est demandé aux responsables échelle de niveau FFG de procéder à la réévaluation rétroactive du niveau de Tanguy Le Calvé à 650 points à la date de l'obtention de son titre de joueur professionnel soit, au 19 mai 2019. Cette réévaluation rétroactive entrainera de devoir faire un re-calcul du niveau à l'échelle FFG de Tanguy afin de prendre en compte ses différents résultats obtenus dans les différentes compétitions qu'il a disputées depuis le 19 mai dernier. Ceci entraine aussi de devoir re-calculer les variations des différents adversaires qu'il a rencontrés lors de ces parties.

A l'avenir, tout joueur promu 1p par l'EGF sera réévalué 7d (650 points) à l'échelle FFG à la date d'obtention de son titre de professionnel.